

SOMMAIRE

Le compte n'est pas bon.....	1
Orange , JOP et tribunal !	2
ASC : y'en aura pas pour tout le monde.....	2

Le compte n'est pas bon

✓ Information

Déficits hier

- Lors du CSE extraordinaire de mai dernier, il a été mis en évidence par les experts comptables mandatés que les comptes du CSE sont déficitaires de près de 1 million d'euros !
- Il s'agit du résultat de l'exercice 2023, conséquence du budget mis en œuvre en début d'année dernière par 4 OS (Organisations Syndicales) ;
- La CFE-CGC s'était élevée à l'époque, seule contre toutes, pour mettre en œuvre un budget plus sain, garants d'Activités Sociales et Culturelles (ASC) plus simples et plus généreuses pour chacun.
- Les explications apportées par le nouveau trésorier pour justifier cette dérive nous laissent perplexes :
 - La digitalisation facilite la prise des ASC
 - L'inflation en France pousse les Ouvrants droits à réclamer leurs ASC
 - Il y a eu plus de salariés en DO GSO à cause de l'arrivée de salariés de l'UPR
 - La grille des QF a été mal conçue car trop généreuse

...déficits demain ?

- Les explications ci-dessus démontrent surtout un grand amateurisme.
- Hélas, un budget quasi similaire a été reconduit cette année 2024, et le risque d'une nouvelle dérive budgétaire nous inquiète au plus haut point.
- Malgré nos alertes, de nouvelles modalités ASC continuent d'être votées, en toute connaissance de cause par un triumvirat d'OS inconséquentes.
- La CFE-CGC ne peut cautionner cette pratique, ni exposer la secrétaire Valerie VINCENT au risque juridique non négligeable d'une banqueroute éventuelle de notre CSE.

- Cette dernière a donc **logiquement présenté sa démission** avec effet immédiat le 31 mai, à regret.
[L'intégralité de l'information se trouve ici](#)

Analyse de la CFE-CGC

La CFE CGC tient à remercier chaleureusement Valerie Vincent pour le travail accompli. Elle a fait preuve d'une forte implication, elle a mené un vrai travail de fond, avec la volonté de gérer les dossiers, de ne pas cacher les situations difficiles, elle n'a pas ménagé son temps ni ses efforts pour coordonner les actions nécessaires. Valérie a fait montre d'impartialité, de probité et d'une grande honnêteté intellectuelle dans l'exercice de sa charge, en faisant toujours la différence entre son rôle de secrétaire et celui d'élue CFE-CGC. Les conditions n'étaient plus réunies pour qu'elle puisse continuer sa tâche sereinement.

Nous donnons rdv aux autres OS en novembre prochain pour construire le budget 2025, en espérant que la sagesse l'emportera et nous permettra de coconstruire un budget basé sur la « *tableau magique* » garant de rigueur et de sécurité.



Orange, JOP et tribunal !

✓ Information

Tout pour les actionnaires, des miettes pour les salariés

- Concernant les JO seule Bordeaux est concernée sur notre DO avec l'organisation de 7 matchs de football.
- 50 salariés se sont portés volontaires : 8 officieront sur le stade Matmut, les autres en Ile de France.
- Les mesures d'accompagnements généreuses signées dans l'accord JOP par la CFE-CGC ont été refusées par la direction (voir analyse ci-contre) : les salariés apprécieront !
- Notre Directrice Générale Christel Heydemann et son COMEX sont venus faire leur séminaire à Bordeaux
- [Autosatisfaction](#), congratulations, mais aucune annonce spécifique pour développer l'emploi en DOGSO, pas de mesure pour contrer la concurrence, rien sur la situation de stress subie par un nombre croissant de salariés et constaté par la médecine du travail.
- Enfin, retour sur le projet Libellule, qui organise la fermeture des boutiques : la Direction a refusé de transmettre les informations nécessaires à la Commission PEEM (Projet Economie et Evolution des Marchés) pour éclairer les élus du CSE.
- La direction est passée en force par un vote, auquel certains élus ont refusé de participer, dont la CFE-CGC.
- Ulcérés par la situation les élus CFE-CGC ainsi que 2 OS ont ensuite consulté l'Inspecteur du Travail pour savoir si cela caractérisait une entrave à leurs fonctions.

ASC : y'en aura pas pour tout le monde

✓ Votes

La CFE-CGC veut redistribuer davantage

La commission ASC a travaillé un certain nombre de modalités, qui ont été soumises aux élus pour validation :

- **Allocation aux études supérieures 2024** : en fonction du QF *adopté*
- **Cadeaux de Noël Adultes** : valeur 70 € *adopté*.
- **Cadeaux de Noël Enfants** : 3 niveaux d'âges, 30€, 50€ et 70 € *adopté*.
- **Week-end Loisirs** : possibilité de réserver un logement dans un catalogue de prestataires, contre 50€ de participation *adoptée*.
- **Loisir/Sport/Culture/Billetterie/Presse Remboursement sur facture** : Possibilité de se faire rembourser par le CSE des billets/places achetés directement à un prestataire. *Adopté*.

- L'IT a indiqué que cela pourrait être le cas, mais que c'est à la justice de le déterminer.
- Les élus ont donc décidé de mandater le bureau pour engager une action en justice, avec le soutien de la CGT et de Sud, afin de faire condamner la direction sur ses pratiques.

Analyse de la CFE-CGC

Concernant les JO, la CFE-CGC Orange déplore le refus de l'entreprise de valider un [accord dument signé](#), et de passer par une décision unilatérale moins disante. Diminuer de 300 euros le montant maximum des primes versées, dont celles pour la garde d'enfants pour les personnels volontaires des JOP, ne pas autoriser le report des congés payés sur l'année suivante pour les personnels mobilisés pour les JOP, etc., est indécent. Grâce à la CFE-CGC, il va y avoir un référendum sur ce sujet pour faire entendre la voix des salariés auprès de la direction. A suivre...

La venue de Christel Heydemann a été une occasion manquée de lui faire prendre conscience des difficultés du terrain. Nous sommes inquiets quant à une possible nouvelle crise sociale. La CFE-CGC organise des projections du film documentaire « par la porte ou par la fenêtre » sur la crise des suicides par devoir de mémoire. Venez nombreux y assister. La direction frappée d'amnésie, est également la bienvenue. ([texte complet](#))

Analyse de la CFE-CGC

Les week-ends loisirs sont une fausse bonne idée. Beaucoup d'argent est dépensé pour très peu de bénéficiaires. En 2023, seuls **moins de 1100 ouvriers-droits** ont pu réserver.

La satisfaction des OD n'est pas souvent au rendez-vous, tant les conditions d'inscriptions sont compliquées, et les périodes pour le faire restrictives ; La CFE-CGC a toujours revendiqué une philosophie de partage des ASC différente. En particulier pour nous, il est important que le maximum de salariés puisse bénéficier des montants alloués, que le maximum d'ouvriers-droits puisse profiter des activités proposées **et pas seulement quelques initiés ou chanceux**. Ainsi, il serait sans doute opportun de réfléchir à une distribution de chèques vacances, avec des tarifs dégressifs en fonction des grades de chacun, et contenus dans le cadre du budget alloué, ou une répartition de la somme globale qui pourrait incrémenter les cadeaux de Noël par exemple.

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE

Élus CSE :

Abdelkrim DAOUADJI
Madeleine ICONOMOFF
Thierry BERNADOTTE
Sébastien MULLER
Blandine BARTHES

Olivier BERGER
Valérie VINCENT
Daniel LAFFARGUE
Nadine BEMER

Commissions CSE :

Emploi Formation Egalité pro : Virginie DUCOURTY/Isabelle MANAS
Commission Handicap: Madeleine ICONOMOFF/ Yannick GRAFTEAU
Commission ASC: Edmond RAPIN / Sophie GODEFROY
Commission Restauration : Farid BENALI
Commission des marchés : Sébastien MULLER
Commission Emploi et Formation : Olivier BERGER / Thierry BERNADOTTE
Projets Economie Evolution des marchés : Daniel LAFFARGUE/Karim ARNAUDIN
Représentant syndical : François KANY